

Les libertés semblent progresser, mais moins de Maliens soutiennent la liberté de la presse et se sentent libres d'exprimer leur opinion

Dépêche No. 262 d'Afrobaromètre | Fadimata Haidara et Thomas Isbell

Sommaire

Pour que la démocratie soit « vécue » par les citoyens ordinaires, il faudrait que leur capacité à collaborer avec autrui et l'état soit protégée. Alors donc que les libertés et droits civiques sont considérés comme essentiels à la démocratie, leur simple existence sur papier ne signifie pas que les citoyens en font usage ou en bénéficient. En fait, des études ont démontré que les sociétés les plus « libres » sont souvent caractérisées par un engagement et une participation relativement faibles des citoyens (Gray & Caul, 2000; Putnam, 2000), peut-être parce qu'ils délèguent ces responsabilités à des représentants et ne deviennent actifs que lorsque leurs opinions ou intérêts sont foncièrement menacés (Dalton & Welzel, 2014; Dalton & Shin, 2014). Cependant, dans les démocraties non encore bien établies, la faiblesse de la participation pourrait suggérer des problèmes d'absence de libertés ou d'accessibilité, d'une société civile faible, ou d'une absence d'engagement cognitif.

Depuis l'avènement de la démocratie au Mali en 1992, la Constitution garantit certaines libertés civiles, dont la liberté d'expression, la liberté d'association et de réunion, et la liberté de la presse. Pourtant ces libertés font parfois l'objet d'attaques, comme lorsque, pendant les dernières élections présidentielles, certains sites de réseaux sociaux ont été bloqués et une station de radio a été accusée d'incitation à la haine et fermée. Reporters Sans Frontières (2018) classe le Mali 115^e sur 180 dans son Classement Mondial de la Liberté de la Presse 2018.

Alors que ces incidents font la une des journaux, comment les Maliens ordinaires évaluent-ils leurs libertés civiles et leur capacité à s'impliquer dans le système politique? Sur la base de données d'enquête d'Afrobaromètre collectées en 2017, nous constatons que la majorité des Maliens affirment que les libertés fondamentales se sont accrues ces dernières années, y compris la liberté des citoyens de s'associer à toute organisation de leur choix et d'exprimer leurs opinions ainsi que la liberté de la presse d'enquêter, de rapporter, et de critiquer. Dans le même temps, plus de Maliens que par le passé affirment devoir faire attention à ce qu'ils disent, et un sur quatre seulement soutiennent la liberté de la presse face à l'ingérence gouvernementale. Beaucoup de Maliens affirment participer aux réunions communautaires et se joindre à d'autres pour discuter des questions les concernant, quoique moins rapportent avoir contacté leurs dirigeants élus dans le but de partager leurs opinions.

Enquête d'Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et non-partisan qui conduit des enquêtes d'opinions publiques sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes dans les pays d'Afrique. Six rounds d'enquêtes ont été conduits dans 37 pays entre 1999 et 2015, et le Round 7 a été conduit en 2016/2018. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux.

L'équipe d'Afrobaromètre au Mali, sous la direction du Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT), s'est entretenue avec 1.200 adultes maliens en février 2017. Un échantillon de cette taille produit des résultats d'ordre national avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Mali en 2001, 2002, 2005, 2008, 2012 (à l'exception des régions de Tombouctou, Gao, et Kidal en raison de la situation sécuritaire), 2013, et 2014.

Résultats clés

- La majorité des Maliens affirment que les libertés d'expression et d'association, la liberté pour l'opposition et les groupes indépendants d'exister et d'agir, et la liberté de la presse se sont améliorées comparativement à quelques années auparavant.
- Cependant, au cours de la décennie écoulée, la proportion des Maliens qui se sentent « entièrement libres » ou « quelque peu libres » d'exprimer leur opinion a chuté, passant de 84% à 59%.
- Trois Maliens sur quatre (74%) affirment que le gouvernement devrait pouvoir empêcher les publications qu'il considère nuisibles. À travers 34 pays africains, seul le Sénégal rapporte des niveaux plus élevés de soutien au contrôle des médias par le gouvernement.
- Les Maliens sont plus susceptibles d'assister à des réunions communautaires et de s'associer à d'autres pour discuter de questions les concernant que de contacter des fonctionnaires ou participer à des marches de protestations, et 57% affirment ne jamais discuter de politique.

Les Maliens perçoivent un accroissement des libertés

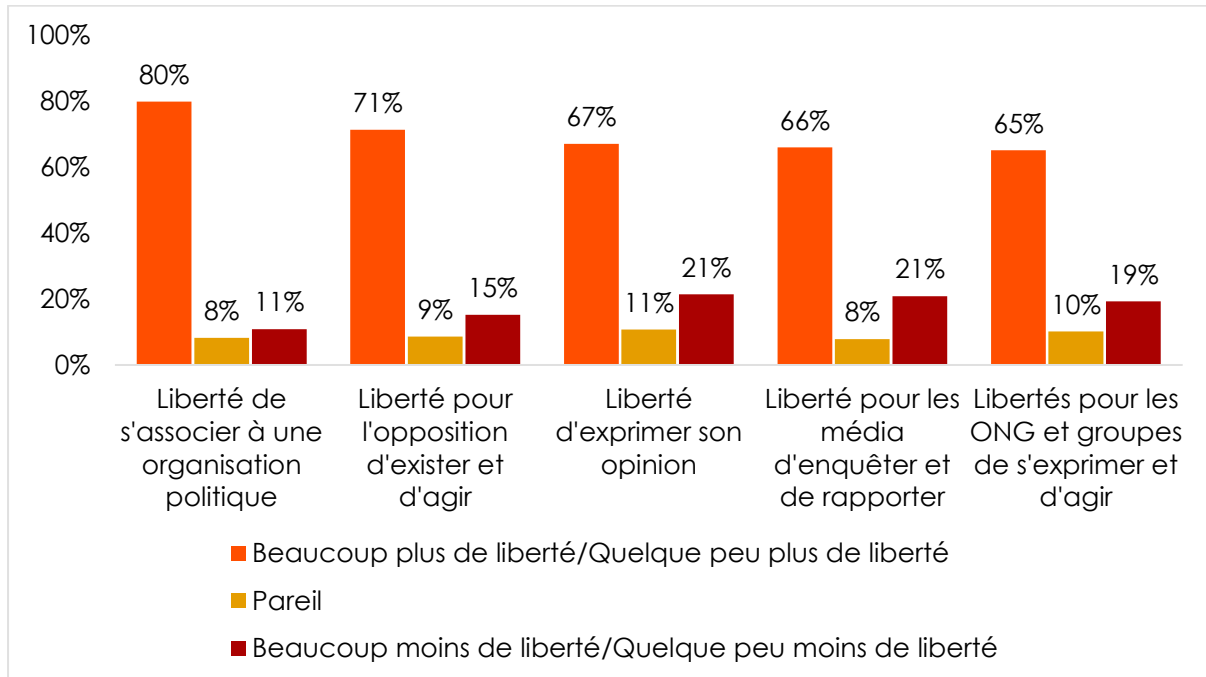
La majorité des Maliens affirment que plusieurs de leurs libertés se sont améliorées durant ces dernières années (Figure 1). Plus généralement, les Maliens rapportent être « beaucoup plus » ou « quelque peu plus » libres de s'affilier à des organisations politiques (80%). Sept sur 10 (71%) perçoivent une plus grande liberté pour l'opposition politique d'exister et d'agir, tandis qu'environ deux-tiers perçoivent une plus grande liberté d'exprimer leurs opinions politiques (67%), la liberté pour la presse d'enquêter et de critiquer le gouvernement (66%), et la liberté d'expression des groupes indépendants ou organisations non-gouvernementales (65%).

Mais alors que la plupart des Maliens perçoivent un accroissement de leurs libertés, 31% seulement déclarent se sentir « entièrement » libres de s'exprimer, marquant une baisse par rapport aux 53% d'il y a trois ans (Figure 2). La proportion de ceux qui se sentent « quelque peu » ou « entièrement » libres de s'exprimer a régressé de 84% en 2008 à 59% en 2017.

Des différences émergent dans une comparaison entre groupes socio-démographiques. Les femmes, les plus jeunes, et les citoyens les plus pauvres¹ se sentent moins libres d'exprimer leurs opinions. Par exemple, alors qu'environ deux-tiers des répondants de sexe masculin (63%), que les plus vieux (66%), et que les riches (68% de ceux qui n'éprouvent aucune « pauvreté vécue ») affirment se sentir « quelque peu » ou « entièrement » libres d'exprimer leur opinion, un peu plus de la moitié des femmes seulement (54%), des jeunes (55%), et des répondants les moins nantis (51% de ceux qui affichent une « pauvreté vécue » élevée) en disent autant (Figure 3).

¹ Afrobaromètre évalue le niveau de pauvreté vécue sur la base des réponses aux questions suivantes: « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez dû faire face aux situations suivantes: Nourriture insuffisante pour manger à sa faim? Manque d'eau potable pour les besoins domestiques? Manque de médicaments ou de soins médicaux? Manque de combustible pour la cuisson des repas? Manque d'argent? »

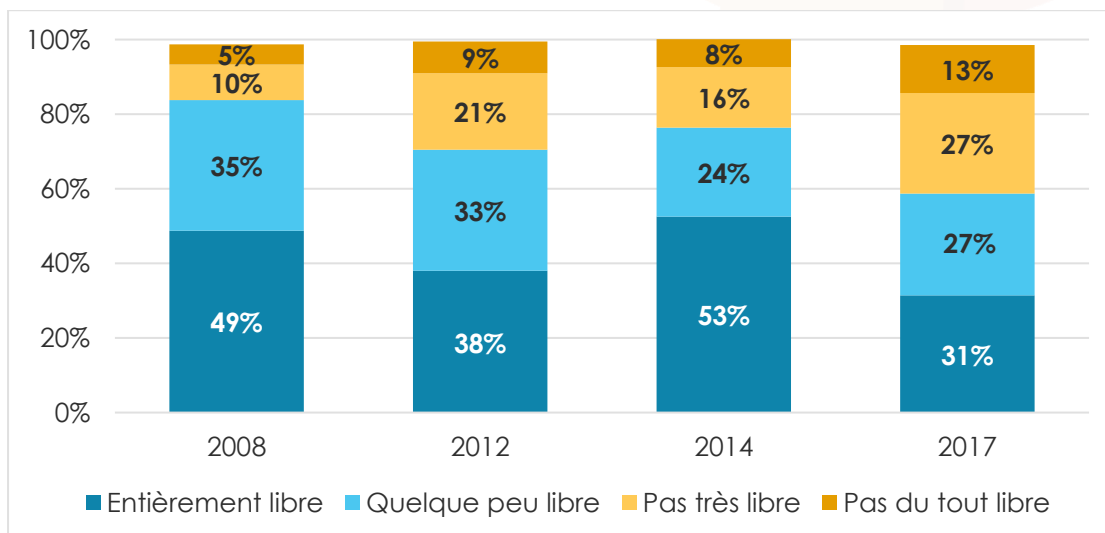
Figure 1: Variation des niveaux de liberté | Mali | 2017



Question posée aux répondants: Veuillez me dire s'il y a aujourd'hui plus ou moins de liberté par rapport aux questions suivantes comparativement à quelques années en arrière, ou les choses sont-elles pareilles:

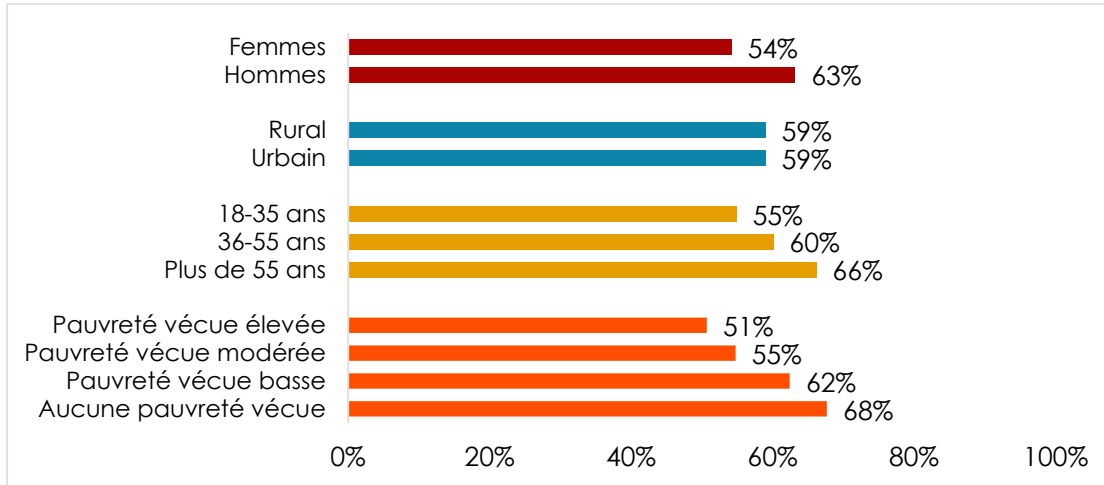
- Votre liberté individuelle d'exprimer vos opinions politiques?
- Votre liberté individuelle de vous joindre à une organisation politique de votre choix?
- La liberté de la presse d'enquêter et de communiquer sur les travers du gouvernement ou de critiquer les actions ou la performance du gouvernement?
- La liberté de groupes indépendants ou organisations non-gouvernementales de s'exprimer, de se réunir, ou de défendre leurs idées sans pression, y compris de critiquer le gouvernement s'ils le désirent?
- La liberté des partis ou candidats de l'opposition de s'exprimer ou d'organiser des meetings, d'exprimer leurs idées, ou de critiquer le gouvernement?

Figure 2: Liberté d'expression | Mali | 2008-2017



Question posée aux répondants: Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'exprimer vos opinions?

Figure 3: Liberté d'expression | par groupe socio-démographique | Mali | 2017

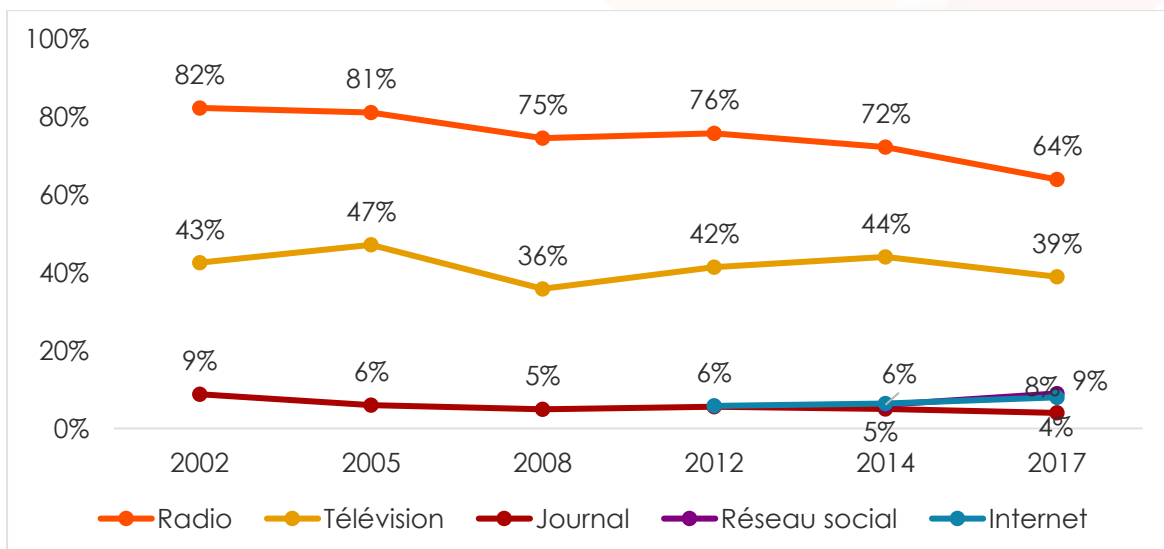


Question posée aux répondants: Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'exprimer vos opinions? (% de répondants qui disent « quelque peu libre » ou « entièrement libre »)

Utilisation des médias et liberté de la presse

La participation efficace du public dans une démocratie requiert une population bien informée. Au Mali, la radio est à présent la source d'informations la plus commune, quand bien même la consommation régulière d'informations par radio continue de régresser: 64% des Maliens affirment s'informer par la radio « tous les jours » ou « quelques fois par semaine », marquant une réduction par rapport aux 82% de 2002 (Figure 4). La consommation régulière d'informations par la télévision continue de fluctuer autour de quatre sur 10 (39% en 2017), tandis que le lectorat des journaux, déjà faible, a diminué de moitié depuis 2002, passant de 9% à 4%. L'utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux pour se tenir informé s'est quelque peu accrue depuis 2012, première année au cours de laquelle des données ont été collectées sur ces formes de médias.

Figure 4: Sources d'informations | Mali | 2002-2017

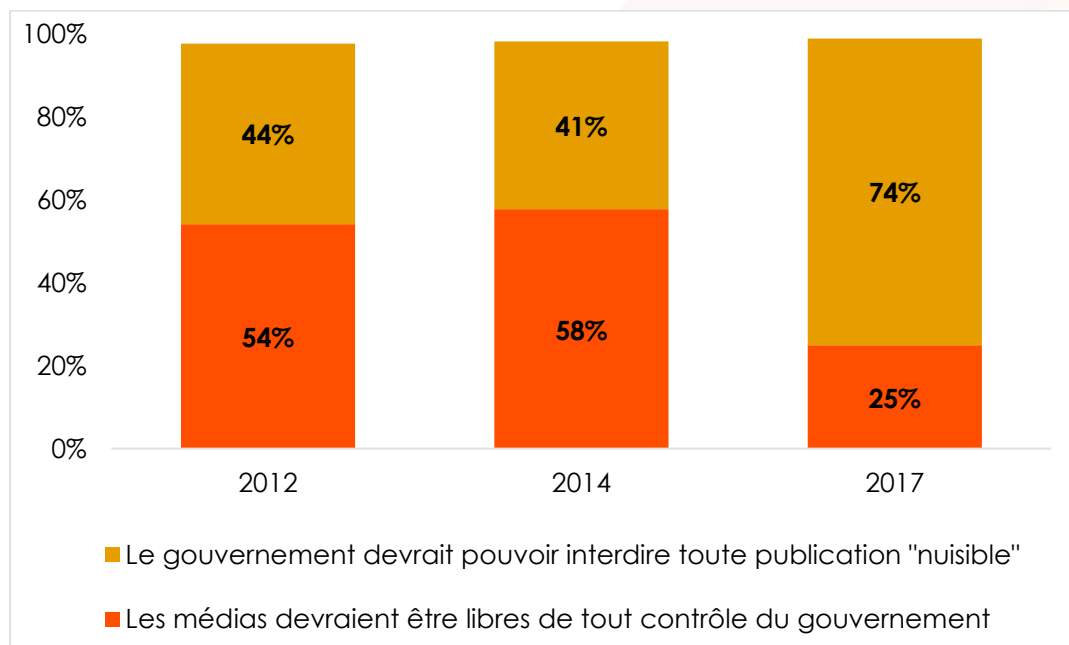


Question posée aux répondants: Combien de fois vous tenez-vous informé de l'actualité grâce aux sources suivantes: Radio? Télévision? Journal? Réseau social? Internet? (% qui répondent « quelques fois par semaine » ou « tous les jours »)

Quand bien même la plupart des Maliens ont régulièrement recours aux médias pour s'informer, une grande majorité d'entre eux ne tiennent pas nécessairement à ce que leurs médias soient libres de tout contrôle gouvernemental. Trois-quarts (74%) des répondants sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » sur le fait que le gouvernement devrait avoir le droit d'interdire aux médias de publier tout ce qu'il considère « nuisible à la société », marquant ainsi un accroissement de plus de 30 points de pourcentage par rapport à 2014 (Figure 5). Un répondant sur quatre (25%) seulement affirment que les médias devraient être libres de publier toute opinion ou idée sans le contrôle du gouvernement. Cette plus grande acceptation des restrictions faites aux médias par le gouvernement pourrait s'expliquer par la crainte qu'un média entièrement libre de tout contrôle puisse inciter à plus de tensions dans le pays, en addition à celles de la crise actuelle dans le Nord et le Centre.

Les Maliens sont moins susceptibles de soutenir la liberté de la presse que la plupart des autres Africains. Parmi 34 pays enquêtés en 2016/2018, seul le Sénégal affiche un soutien plus faible à la liberté entière des médias (18%) (pas d'illustration graphique).

Figure 5: Liberté de la presse ou contrôle gouvernemental | Mali | 2012-2017



Question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: Les médias devraient être libres de publier toute opinion ou idée sans le contrôle du gouvernement.

Affirmation 2: Le gouvernement devrait pouvoir interdire aux médias de publier tout ce qui pourrait nuire à la société.

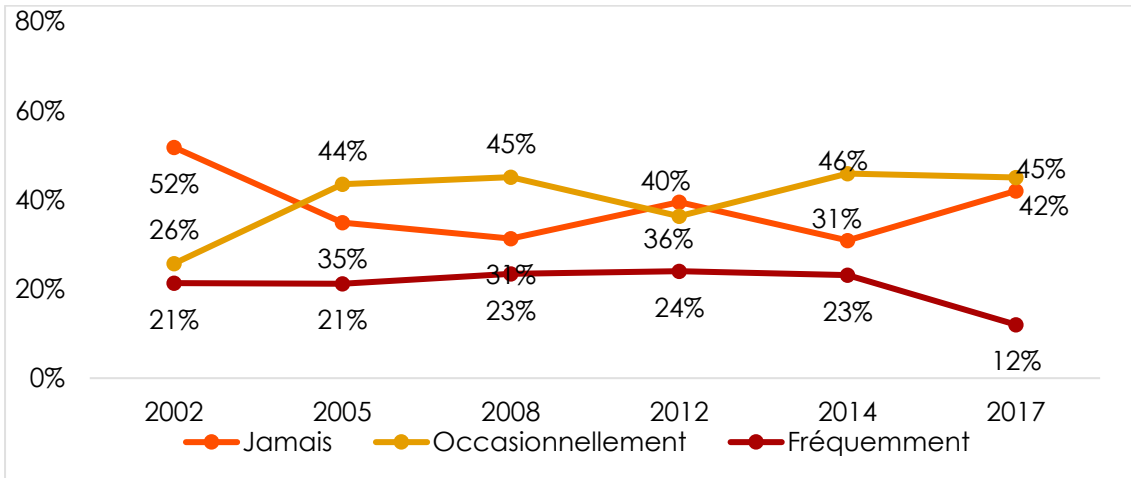
(% des répondants qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Engagement politique et civique

Quant à l'implication des Maliens dans des activités politiques et civiques, nous observons qu'ils sont bien plus susceptibles d'assister à des réunions communautaires et se joindre à d'autres pour discuter de questions les concernant que de contacter des officiels ou participer à des actions de protestation.

Mais plus de quatre Maliens sur 10 (42%) affirment ne jamais discuter de politique avec leurs amis et leur famille; 12% seulement affirment parler « souvent » de politique – environ la moitié de ceux qui en disaient autant entre 2002 et 2014 (Figure 6).

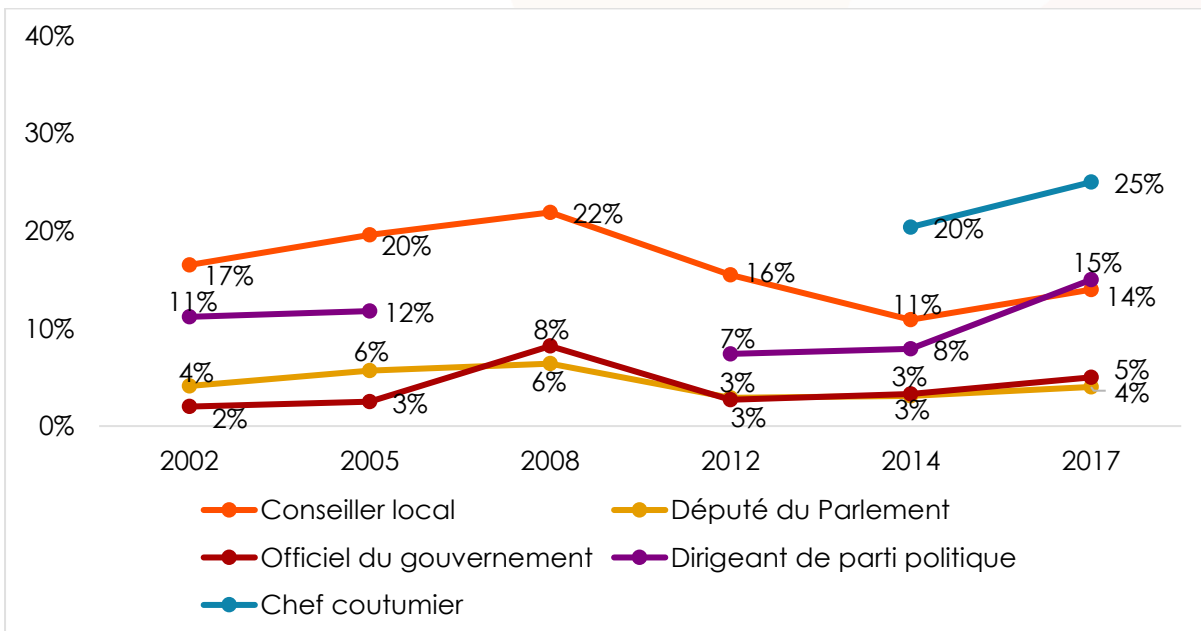
Figure 6: Discussions politiques | Mali | 2002-2017



Question posée aux répondants: Discutez-vous de questions politiques lorsque vous êtes avec vos amis ou votre famille?

Quand il s'agit de demander de l'assistance à un officiel pour résoudre un problème ou partager leurs opinions, les Maliens sont plus susceptibles de se porter vers un chef traditionnel: 25% des répondants affirment l'avoir fait au moins une fois durant l'année précédant l'enquête. Environ un sur sept (14%) ont contacté un conseiller communal/municipal, et juste un sur 25 (4%) ont contacté leur parlementaire (Figure 7). Quand bien même 15% seulement ont requis l'assistance des dirigeants de partis, cela correspond à deux fois la proportion de 2014 (8%).

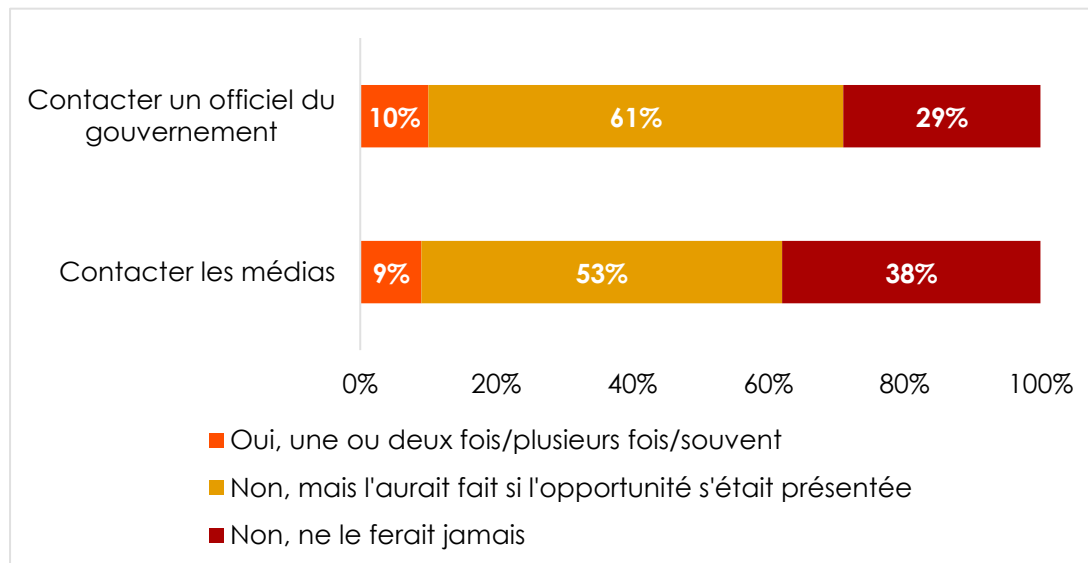
Figure 7: Contact avec des officiels ou des représentants | Mali | 2002-2017



Question posée aux répondants: Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées: Un conseiller municipal ou départemental? Un député du Parlement? Un officiel du gouvernement? Un dirigeant de parti politique? Un chef coutumier? (% qui répondent « une fois seulement », « quelques fois », ou « souvent »)

Environ un Malien sur 10 affirment avoir exprimé leur mécontentement face à la performance du gouvernement durant l'année précédente en contactant un officiel du gouvernement pour demander son assistance ou pour se plaindre d'une situation (10%) ou en prenant contact avec les médias, en appelant par exemple au cours d'une émission radio ou en écrivant une lettre à un journal (9%) (Figure 8). Mais la majorité affirment qu'ils le feraient s'ils en « avaient l'opportunité », suggérant que certains Maliens n'auraient qu'un accès limité aux officiels et aux maisons de presse.

Figure 8: Actions de plainte | Mali | 2017



Question posée aux répondants: Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des actions du gouvernement. Veuillez me dire si vous avez personnellement effectué une de ces actions au cours des 12 derniers mois. Si non, le feriez-vous si vous en aviez l'occasion?

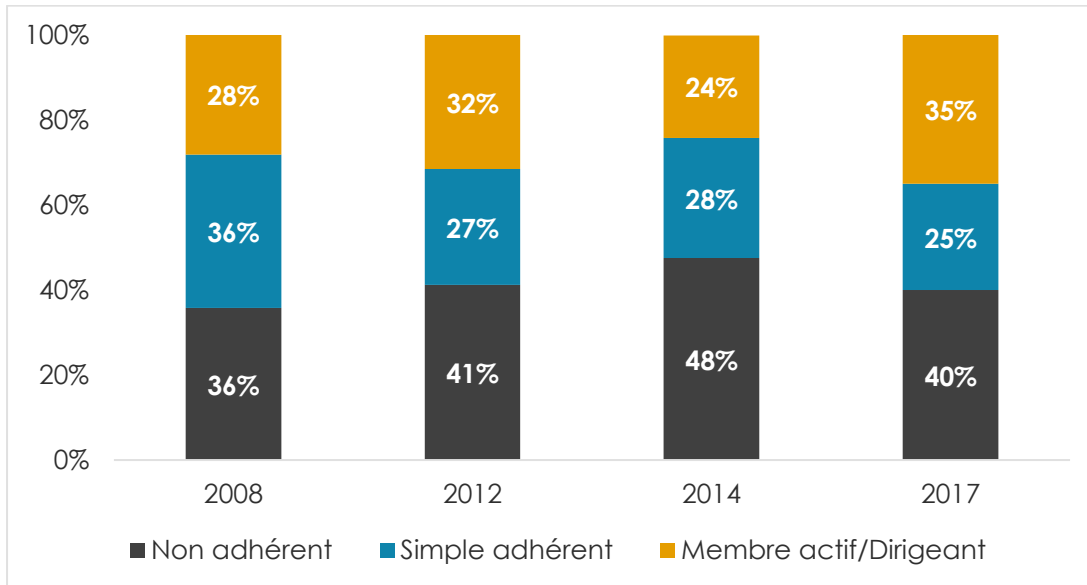
- Contacter un officiel du gouvernement pour demander de l'aide ou se plaindre?
- Contacter les médias, en appelant par exemple sur une émission de radio ou en écrivant une lettre à un journal?

La majorité (60%) des Maliens signalent être membre d'une organisation de volontaires ou d'un groupe communautaire, quand bien même environ un tiers (35%) seulement en sont membres actifs ou dirigeants. Par rapport à 2014, l'appartenance active s'est accrue de 11 points de pourcentage, tandis que la proportion des répondants qui ne sont pas membres a chuté de 8 points de pourcentage, passant de 48% à 40% (Figure 9).

Deux-tiers (65%) des Maliens affirment avoir assisté au moins une fois à une réunion communautaire durant l'année précédant l'enquête, un accroissement de 9 points de pourcentage depuis 2014 et 26 points de plus qu'en 2002 (Figure 10). La proportion des répondants qui disent qu'ils n'assisteraient jamais à une réunion communautaire a chuté d'un tiers (34%) en 2002 à environ un sur 10 en 2008, et est demeurée pareil (10% en 2017).

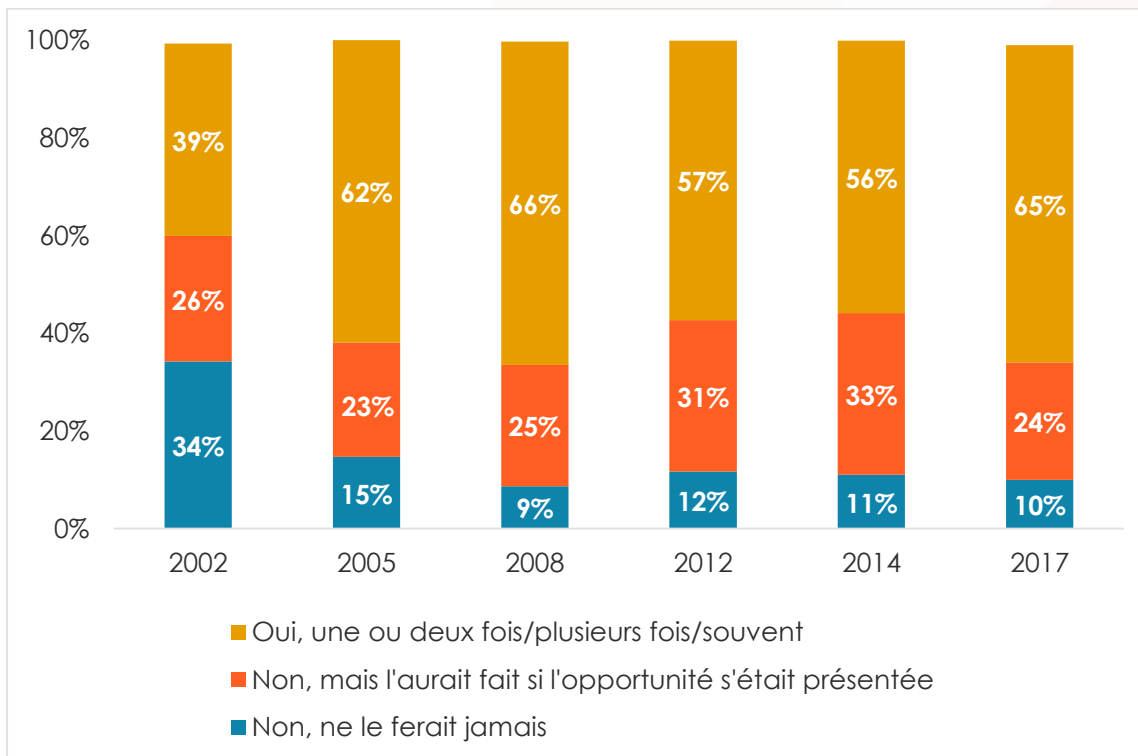
Les hommes (71%) et les résidents ruraux (70%) sont sensiblement plus susceptibles d'assister à des réunions communautaires que les femmes (60%) et les citadins (47%) (Figure 11). Les Maliens ayant des niveaux d'instruction plus bas assistent également plus fréquemment aux réunions communautaires (71% chez ceux qui n'ont eu que l'éducation primaire et 65% pour ceux qui n'ont reçu aucune éducation formelle, contre 57%-61% pour ceux qui ont des niveaux d'instruction plus élevés).

Figure 9: Appartenance à des associations de volontaires ou groupes communautaires | Mali | 2008-2017



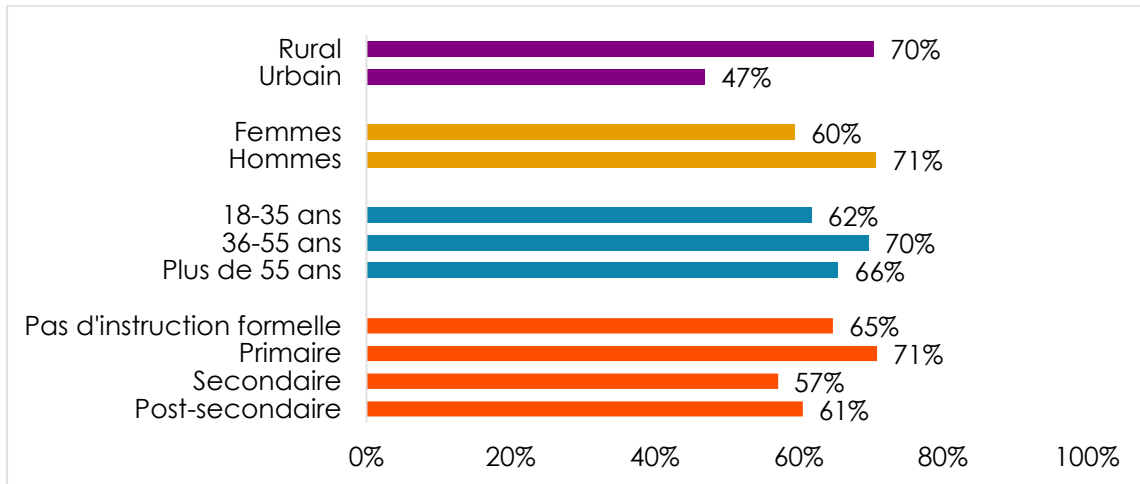
Question posée aux répondants: A présent, je vais vous lire une liste d'organisations ou de groupes auxquels les gens adhèrent ou participent. Pour chacun d'entre eux, pourriez-vous me dire si vous en êtes dirigeant, membre actif, simple adhérent ou non adhérent: Une association de volontaires ou un groupe communautaire?

Figure 10: Participation à une réunion communautaire | Mali | 2002-2017



Question posée aux répondants: Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous l'avez personnellement menée au cours des 12 derniers mois. Si non, le feriez-vous si vous en aviez l'occasion: Participer à une réunion de la communauté?

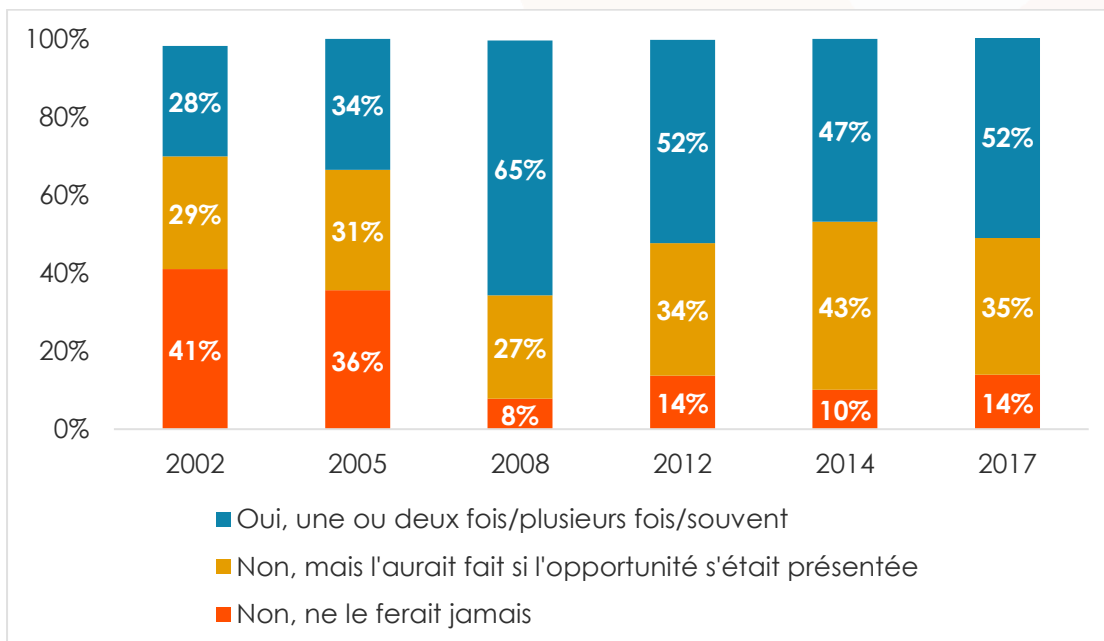
Figure 11: Participation à une réunion communautaire | par groupe socio-démographique | Mali | 2017



(% qui répondent « une ou deux fois », « plusieurs fois », ou « souvent »)

Outre assister à des réunions communautaires, beaucoup de Maliens sont disposés à se joindre à d'autres pour discuter de questions les concernant. La moitié environ (52%) affirment l'avoir fait au moins une fois durant l'année précédente, et 35% encore affirment qu'ils le feraient s'ils en avaient l'opportunité. Ceci marque un accroissement considérable depuis 2002, où 28% seulement ont rapporté s'être mis ensemble pour discuter de questions les concernant et 41% ont affirmé qu'ils ne le feraient jamais (Figure 12).

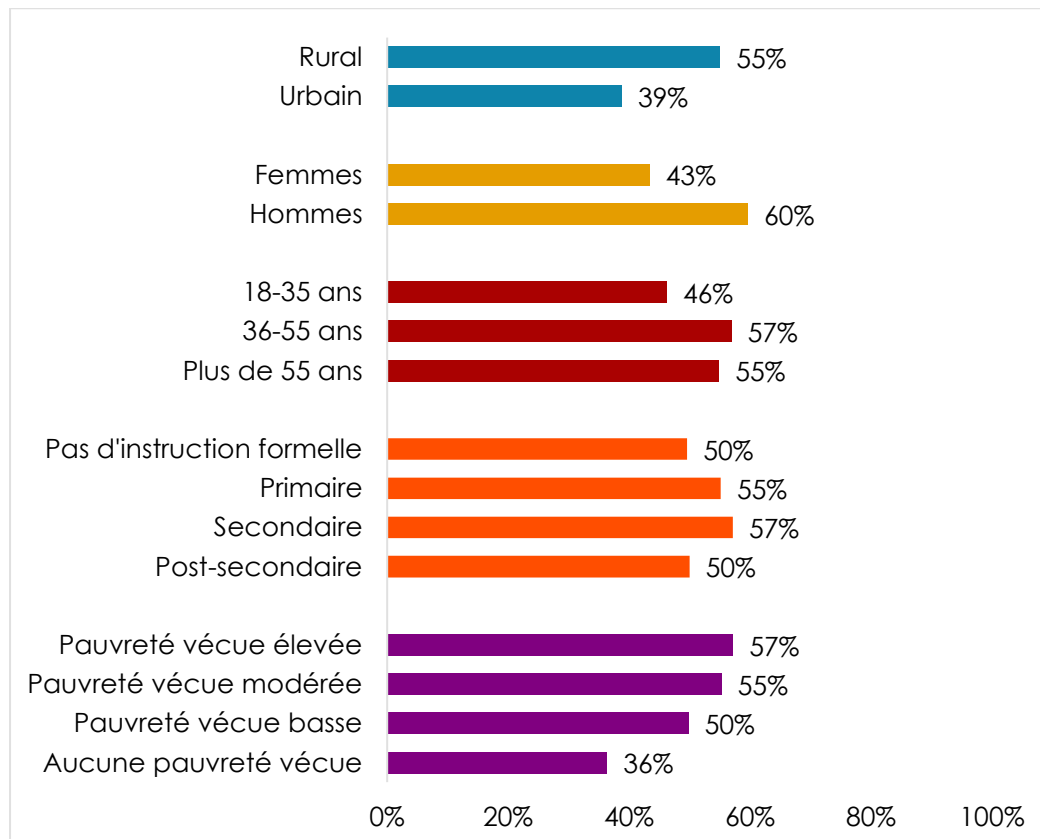
Figure 12: S'associer avec d'autres pour discuter d'un problème | Mali | 2002-2017



Question posée aux répondants: Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous l'avez personnellement menée au cours des 12 derniers mois. Si non, le feriez-vous si vous en aviez l'occasion: Rencontrer d'autres personnes pour aborder un problème?

Par ailleurs, les Maliens vivant en milieu rural et ceux de sexe masculin sont plus susceptibles de se joindre à d'autres pour discuter de questions les concernant que les femmes et les citadins (Figure 13). Les jeunes (46% parmi les 18-35 ans) et les riches (36%) sont respectivement moins susceptibles que leurs aînés et leurs compatriotes plus pauvres de s'organiser pour discuter de questions les concernant.

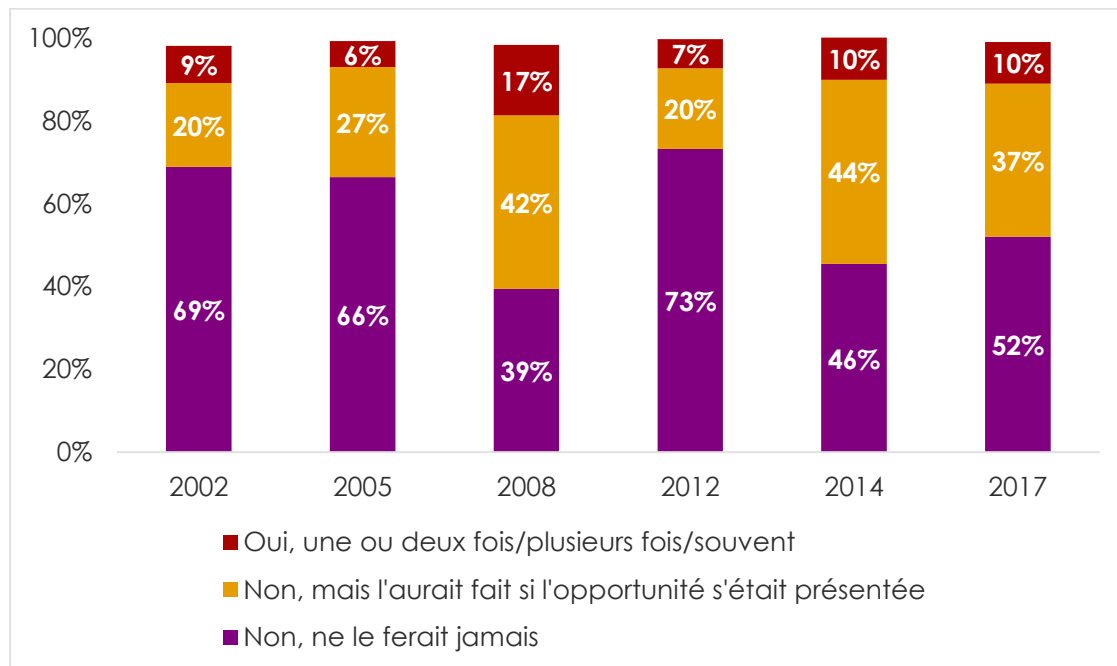
Figure 13: S'associer avec d'autres pour discuter d'un problème | par groupe socio-démographique | Mali | 2017



(% qui répondent « une ou deux fois », « plusieurs fois », ou « souvent »)

A l'opposé de leur disposition à assister à des réunions ou à se joindre à d'autres pour discuter de questions les concernant, très peu de Maliens participent aux manifestations ou marches de protestation. Un sur 10 (10%) affirment l'avoir fait au moins une fois durant l'année précédant l'enquête de 2017, tandis que plus de la moitié (52%) affirment qu'ils ne participeraient jamais à une manifestation (Figure 14). Les réponses étaient foncièrement variées en 2008, l'année qui a suivi une élection présidentielle, lorsque 17% ont rapporté avoir participé à une manifestation ou une marche et que 42% étaient aussi disposés à le faire s'ils en avaient l'opportunité. Cependant, quatre ans après, après un coup d'état militaire et une instabilité politique à grande échelle, très peu de Maliens étaient ouverts à la protestation: 7% seulement ont affirmé l'avoir fait, tandis que 73% affirmaient qu'ils ne le feraient jamais.

Figure 14: Participation à une manifestation ou une marche de protestation | Mali
 | 2002-2017



Question posée aux répondants: Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des actions du gouvernement. Veuillez me dire si vous avez personnellement effectué une de ces actions au cours des 12 derniers mois. Si non, le feriez-vous si vous en aviez l'occasion: Participer à une manifestation ou une marche de protestation?

Conclusion

Les libertés d'expression et d'association sont les piliers d'une démocratie saine. Un quart de siècle après l'avènement de la démocratie, les Maliens affirment que leurs libertés civiques se sont accrues ces dernières années. Néanmoins, un nombre croissant de citoyens – particulièrement les femmes, les jeunes, et les pauvres – se sentent moins que libres d'exprimer leurs opinions, et une grande majorité de citoyens sont disposés à renoncer à la liberté des médias pour une protection du gouvernement contre les publications « nuisibles ». Alors que le contact entre les citoyens et leurs dirigeants élus n'est pas chose commune, beaucoup de Maliens rapportent s'impliquer dans les réunions et la mobilisation communautaires visant à discuter de question les concernant, et beaucoup d'autres affirment qu'ils le feraient s'ils en avaient l'opportunité.

Pour sonder ces données vous-mêmes, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Dalton, R. J., & Shin, D. C. (2014). Reassessing the civic culture model. Dans R.J. Dalton & C. Wetzel (Eds.), *The Civic Culture Transformed: From Allegiant to Assertive Citizens*, pages 91-115. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Dalton, R. J., & Welzel, C. (Eds.). (2014). *The civic culture transformed: From allegiant to assertive citizens*. Cambridge UK: Cambridge University Press.
- Gray, M., & Caul, M. (2000). Declining voter turnout in advanced industrial democracies, 1950 to 1997: The effects of declining group mobilization. *Comparative Political Studies*, 33(9), 1091-1122.
- Putnam, R. D. (2000). Bowling alone: America's declining social capital. Dans L. Crothers & C. Lockhart (Eds.), *Culture and Politics*, pages 223-234. New York: Palgrave Macmillan.
- Reporters Sans Frontières. (2018). Classement mondial de la liberté de la presse 2018. <https://rsf.org/fr/classement>.

Fadimata Haidara est économiste à l'Université de Stuttgart-Hohenheim (Allemagne) et est affiliée au Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT), le partenaire national au Mali d'Afrobaromètre. Email: fadimatah@yahoo.fr.

Thomas Isbell est doctorant à l'Université du Cap en Afrique du Sud. Email: tisbell@afrobarometer.org.

Afrobaromètre est produit collectivement par les sociologues de plus de 30 pays Africains. La coordination est assurée par le centre pour le développement démocratique (CDD) au Ghana, l'institut pour la justice et la réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'institut des études en développement (IDS) de l'université de Nairobi au Kenya, et l'institut pour la recherche empirique en économie politique (IREEP) au Bénin. L'université d'Etat du Michigan (MSU) et l'université du Cap (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 7^{ème} Round d'Afrobaromètre a bénéficié du soutien financier de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William & Flora Hewlett, du Département d'Etat Américain, de l'agence Américaine pour le développement international (USAID) à travers l'Institut Américain pour la promotion de la paix, de la Fondation nationale pour la démocratie (National Endowment for Democracy), et de Transparency International.

Les dons permettent au projet Afrobaromètre de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche d'Afrobaromètre No. 262 | 5 décembre 2018